



# SIAEP de la région de Vannes – Ouest

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Horaires d'ouverture :  
Lundi, Mardi, Jeudi :  
9h30 - 12h ; 14h - 16h30  
Mercredi, Vendredi :  
9h30 - 12h

7 Rue des Artisans - Zone artisanale de Toulbroc'h - 56870 BADEN  
☎ 02.97.57.24.32 – Courriel : contact@siaepvo.fr

### Fiche de renseignements des installations neuves ou à réhabiliter

#### 1- IDENTITE DU PROPRIETAIRE :

❖ **Vous êtes un particulier**  Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance :

Date : ...../...../..... Commune : .....

Département : ..... Pays : .....

❖ **Vous êtes une personne morale**

Dénomination : ..... Raison sociale : .....

N° SIRET : ..... Type de société (SA,SCI,...) : .....

Représentant de la personne morale :  Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

#### 2- COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

Adresse : .....

N° téléphone : ..... N° portable : ..... Courriel : .....

#### 3- PROJET SITUE A :

Adresse:.....

Commune:.....

Références cadastrales (Section et numéros de parcelles): .....

#### 4- URBANISME :

**Il vous appartient de vous rapprocher de la mairie de votre commune, pour savoir si votre projet est soumis à une demande d'urbanisme :**

Certificat d'urbanisme n° : .....

Permis de construire n°.....

Rénovation ou transformation d'une installation existante, n° DT le cas échéant : .....

#### 5- DESCRIPTION DE L'HABITATION :

Résidence principale  Résidence secondaire Location :  annuelle  saisonnière

Nombre d'usagers : .....

Nombre de pièces principales : .....

(Chambre, bureau, salle à manger, séjour, salle de jeux...)

#### 6- TERRAIN D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF :

Surface de la parcelle (m<sup>2</sup>) : ..... Surface constructible (m<sup>2</sup>) : .....

Existence d'un puits à moins de 35 mètres :  oui  non

Si oui, à quel usage :  alimentation humaine  Autre à préciser : .....

Le puits est-il déclaré en mairie :  oui  non

*Une déclaration des puits et des forages (formulaire Cerfa 13837-02) réalisés pour les usages domestiques de l'eau doit être effectuée auprès du Maire (Code général des collectivités territoriales article L 2224-9).*

## Pièces à joindre impérativement à la demande

- Plan d'aménagement intérieur de l'immeuble (descriptif des pièces)
- Etude de sol et de définition de filière comprenant :
- Une analyse du site : topographie, sensibilité du milieu, renseignements sur l'immeuble, usages des locaux ...
  - Une analyse de la parcelle : plan de masse, occupation, superficie, puits, eau pluviale, localisation des réseaux existant...
  - Une analyse pédologique : sondage avec description précise à au moins 40 cm sous le fond de fouille du dispositif d'infiltration, test de perméabilité (dans le cas d'un rejet des eaux traitées dans un milieu hydraulique superficiel).
  - La position de l'immeuble et des immeubles voisins, les aires de stationnement et de circulation des véhicules...
  - Proposition et dimensionnement de la filière : justification du choix du chargé d'études en accord avec le maître d'ouvrage (propriétaire).
  - Plan de l'implantation de l'installation d'assainissement non collectif avec côtes, distance, niveau, sorties d'eaux usées, ventilations, point de rejet dans le cas d'un rejet superficiel des eaux traitées ...
  - Descriptif du dispositif préconisé : fonctionnement, entretien et maintenance.
- Autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire envisagé (dans le cas où l'installation génère un rejet au fossé ou au réseau d'eau pluviale, public ou privé...)

## Engagement du propriétaire

### Le propriétaire s'engage à :

- ❖ Réaliser l'installation d'assainissement non collectif, **uniquement après réception de l'autorisation du SPANC**, conformément au projet tel qu'il aura été accepté et selon la réglementation en vigueur.
- ❖ Prévenir le SPANC **au minimum 5 jours ouvrés** avant la fin des travaux afin de procéder au contrôle de réalisation **tranchées ouvertes**.
- ❖ Informer le SPANC de toute modification de son projet.

### Le propriétaire autorise :

- ❖ Les agents du SPANC à pénétrer sur la propriété afin d'exercer les missions de contrôles.
- ❖ Le SPANC à utiliser et stocker les documents et informations fournis pour le fonctionnement du service.

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

Demande formulée à .....

Le : .....

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à renseigner la base de données du SPANC. Les destinataires des données sont les personnels du SPANC.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au SPANC du SIAEP de la région de Vannes Ouest.

## Dossier complet à transmettre au :

**SIAEP de la région Vannes-Ouest**

**Z.A de Toulbroc'h**

**7 rue des artisans**

**56870 BADEN**